

les membres de son parti et autres avec qui il a été étroitement associé en tant que membre du Parlement. Le monde des affaires et le Parlement conserveront le souvenir de cet homme, non seulement à cause de sa carrière fructueuse, mais aussi de son sens de la justice et de son intégrité incontestée.

A M<sup>me</sup> Hatfield et à sa famille, tous les membres de la Chambre offrent leurs plus tendres condoléances.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, la mort de M. Henri-A. Gosselin a causé une douloureuse surprise à ses nombreux amis qui le croyaient en assez bon état de santé.

M. Gosselin naquit à Lee, Massachusetts, en 1887, de parents canadiens-français. Quelques années plus tard, sa famille revint au Canada et il fit ses études à Sherbrooke.

En 1914, il entra au service des chemins de fer du Pacifique-Canadien et, tout en remplissant ses fonctions d'expéditeur de trains, à Farnham, il consacrait beaucoup de temps à l'agriculture.

Durant de nombreuses années, M. Gosselin a participé activement à la vie politique de sa ville, de sa province et de son pays. De 1928 à 1938, il fut maire de Farnham; de 1939 à 1948, il représenta le comté de Missisquoi à la législature de la province de Québec; et, en 1949, il fut élu député au Parlement pour le comté de Brome-Missisquoi.

Sur le parquet de la Chambre, il parlait avec calme et aisance, avec sobriété et un jugement sûr, dans nos deux langues officielles.

Pendant le temps relativement court qu'il siégea avec nous, M. Gosselin s'est mérité notre respect et notre amitié. Aussi, je suis certain que vous désirez tous vous joindre à moi pour offrir à sa veuve et à sa famille nos plus sincères condoléances.

(Traduction)

**M. George A. Drew (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'unis ma voix à celle du premier ministre (M. St-Laurent) pour dire quel regret nous cause, à tous, la perte de deux membres de la Chambre, M. Heber Hatfield et M. Henri Gosselin. Comme chacun de nous se souviendra, M. Hatfield, modèle du spécialiste bien renseigné dans un domaine qui lui tenait à cœur, a beaucoup contribué aux travaux de la Chambre, parce qu'il savait non seulement parler des progrès de l'industrie de la pomme de terre et de ses sous-produits, mais également de son comté et de sa province, et ce d'une façon qui a beaucoup aidé celle-ci, tout en favorisant l'intérêt général du pays, ainsi que l'a déjà dit le premier ministre.

[Le très hon. M. St-Laurent.]

En plus des travaux dont nous avons fréquemment entendu parler à la Chambre, le nom de M. Hatfield était associé à beaucoup d'entreprises. Il semble, en effet, qu'il participait dans la ville de Hartland à la plupart des œuvres dignes d'intérêt. Il possédait en outre un avantage que n'ont pas la plupart d'entre nous. Non seulement était-il homme public, mais il avait aussi des intérêts dans un journal, ce qui lui permettait d'exprimer une grande partie de ses idées par une voie dont ne dispose pas la majorité des autres députés. C'était un travailleur infatigable dans l'intérêt de ses mandants. Les ministres de la Couronne sont mieux en mesure que quiconque d'affirmer que, quelle que fût l'opinion politique de ceux qui avaient recours à lui, il les représentait avec beaucoup de persistance dans les divers ministères; il servait bien ses électeurs en s'efforçant d'obtenir ce que, à leur avis, pouvaient accorder les divers ministères de l'État.

Comme la chose se produit si souvent, M. Hatfield jouissait d'une grande expérience dans les affaires municipales; il avait été préfet de son comté, maire d'Hartland et membre de nombreux organismes bénévoles qui jouent un rôle si important dans notre vie sociale. Il a fait preuve d'un grand courage supérieur à celui qu'exigent les obligations quotidiennes ordinaires. La plupart des honorables députés comprennent, j'en suis sûr, que pendant très longtemps, il lui a fallu beaucoup de courage pour assister aux délibérations de la Chambre et accomplir son travail avec la courtoisie et bonne humeur dont il a fait preuve.

En m'unissant au message de condoléances que le premier ministre a adressé au nom de tous les membres de la Chambre à Mme Hatfield et à sa famille, je me permets de signaler que Mme Hatfield mérite la reconnaissance à laquelle ont droit un si grand nombre d'épouses de députés. Elle mérite notre admiration surtout à cause de la façon dont elle a soutenu son mari et l'a réconforté, pendant une longue période durant laquelle elle savait mieux que lui que ses jours étaient comptés.

De concert avec le premier ministre et aussi, j'en suis sûr, avec tous les députés, j'adresse nos condoléances aux membres de la famille éprouvée. J'espère sincèrement qu'ils trouveront un certain réconfort en apprenant que les confrères de M. Hatfield à la Chambre partagent leur douleur, à un moment où leurs pensées se tournent sans doute vers Ottawa et leur rappellent les occasions où ils ont accompagné M. Hatfield à l'ouverture de la session.